

FRANSYLVIA
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

3,5 millions
de particuliers
propriétaires
forestiers
en France

ENGAGÉS POUR LA FORêt
DE DEMAIN

FRANSYLVIA est la seule organisation professionnelle
qui représente, défend et informe les particuliers
propriétaires de forêts en France dans toute leur diversité.

FORÊT FRANÇAISE PRÉSERVER UN TRÉSOR FRAGILE

En France, 17,5 millions d'hectares sont recouverts de forêts, c'est-à-dire un tiers du territoire de métropole. C'est la plus grande occupation du sol après l'agriculture. Les forêts françaises appartiennent aux trois quarts à des particuliers.

■ AU CŒUR DES ENJEUX D'AVENIR : DÉFENDRE L'ÉQUILIBRE ENTRE LES FONCTIONS DE LA FORÊT

Diversifiées, les forêts apportent à la société de multiples atouts dont les forestiers sont les gardiens.

Bénéfices ÉCONOMIQUES

Approvisionnement en bois, vecteur de développement rural, participation à la décarbonation...

Bénéfices ENVIRONNEMENTAUX

Pompes à carbone, régulation de la température de l'air et des microclimats, préservation de la qualité et de la disponibilité des eaux, protection contre les risques naturels, abris de 80% de la biodiversité terrestre...

Bénéfices SOCIAUX

420 000 emplois non délocalisables au sein de la filière forêt-bois, lieu de bien-être et d'activités culturelles et récréatives...



■ DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : UN DÉFI AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Captation du CO₂, approvisionnement en bois, régulation de la température de l'air... Les forêts françaises sont sources de nombreuses solutions face au dérèglement climatique.

Mais elles en subissent aussi durablement les effets. Certains phénomènes se multiplient et s'intensifient : sécheresses, tempêtes, incendies, prolifération de ravageurs, attaques sanitaires... Les forestiers accompagnent l'adaptation des forêts à ces risques croissants.

QUI EST FRANSYLVA ?

Depuis plus de 80 ans, Fransylva défend les propriétaires forestiers privés et leurs rôles clés : gérer, protéger et faire grandir la forêt, cœur vivant du patrimoine naturel français.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE DU NIVEAU DÉPARTEMENTAL AU NIVEAU EUROPÉEN :



Une coordination fine entre ces différents échelons complémentaires permet de donner une cohérence globale aux actions syndicales, au plus proche du terrain mais aussi auprès des pouvoirs publics en France et de l'Union européenne.



ACTEUR INCONTOURNABLE DES SUJETS FORESTIERS

Fransylva s'inscrit en interlocuteur référent auprès des instances locales, nationales et internationales, pour une politique forestière pragmatique et vertueuse.



● DÉFENDRE UNE GESTION DURABLE ET RESPONSABLE

Encadrée en France, la gestion durable est entrée dans les pratiques des forestiers, impulsée par Fransylva, dès les années 1960, veille de la création du Centre national de la propriété forestière (CNPF) en 1963.

Ces orientations, qui garantissent une vision de long terme dans une conduite équilibrée des actes sylvicoles, ont été officialisées en 1992 à la Conférence de Rio des Nations unies et sont inscrites dans l'article L121-1 du Code forestier français depuis 2001.

● REPRÉSENTER LA DIVERSITÉ DES FORESTIERS ET DES PRATIQUES SYLVIQUES

La forêt française, dont l'héritage foncier est morcelé, se caractérise par une grande variété : milieux naturels, essences, biodiversité... Cette complexité se traduit par des modes de gestion pluriels – à dominante économique, patrimoniale ou récréative. La diversité constitue aussi la force et la richesse de nos massifs.

Dans ce contexte, Fransylva promeut le respect des itinéraires sylvicoles (coupes et travaux à réaliser), en conformité avec les exigences réglementaires régionales.

● PRÉSERVER LES FORêTS POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Aux côtés des propriétaires forestiers, Fransylva veille à la mise en œuvre de politiques qui favorisent une sylviculture pragmatique et équilibrée, afin de transmettre demain des forêts renouvelées et plus résilientes et d'assurer leur adaptation progressive au dérèglement climatique.

TROIS MISSIONS DÉTERMINANTES

POUR UN AVENIR DURABLE DES FORÊTS FRANÇAISES

Fransylva est l'unique organisation professionnelle qui accompagne l'ensemble des particuliers propriétaires de forêts dans leur fonction capitale de préservation des forêts françaises.

● LES ADHÉRENTS PROPRIÉTAIRES FORESTIERS CONFIENT TROIS MISSIONS À FRANSYLVIA :



**AGIR POUR
REPRÉSENTER,
DÉFENDRE ET
PROMOUVOIR
LE RÔLE DES
FORESTIERS PRIVÉS
FRANÇAIS**

Fransylva fait entendre la voix des particuliers propriétaires de forêts pour valoriser leurs intérêts, en synergie avec les acteurs de la filière forêt-bois et ses alliés de la ruralité.



**AGIR POUR
INFORMER, FORMER
ET CONSEILLER
LES PARTICULIERS
PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS,
POUR UNE GESTION
FORESTIÈRE DURABLE**

Quels que soient leurs ambitions, profils, niveaux de connaissances ou encore les caractéristiques de leurs forêts, Fransylva accompagne et informe les particuliers propriétaires de forêts pour les aider dans leur rôle d'acteurs responsables de la gestion durable des forêts.



**AGIR POUR
FAIRE CONNAÎTRE
LES ENJEUX ET
DÉFIS DES FORÊTS
FRANÇAISES**

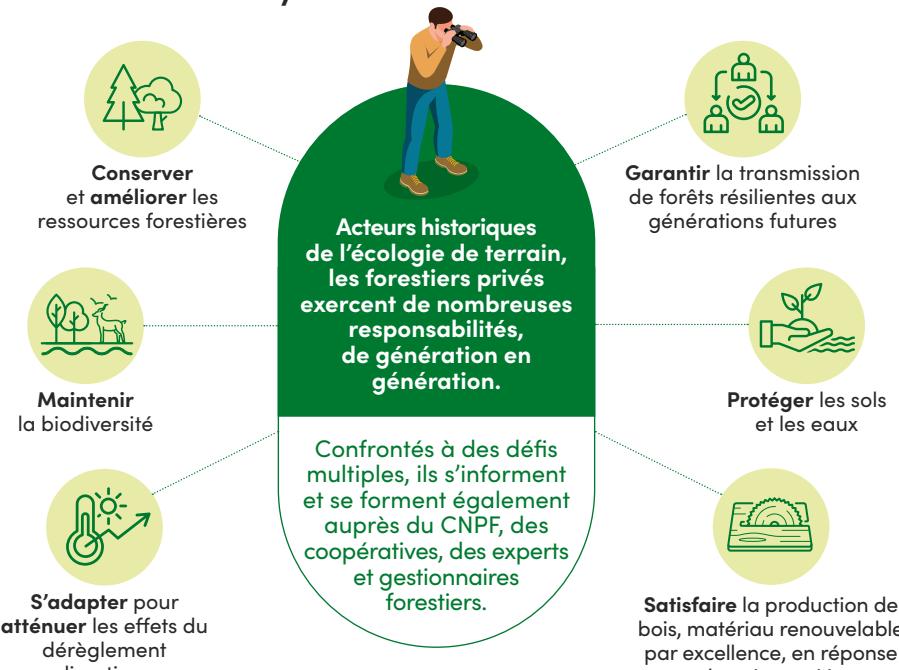
Dans un contexte toujours plus complexe, Fransylva assure une mission de sensibilisation, en tant que porteur de solutions, auprès des médias, des pouvoirs publics, du grand public, y compris des plus jeunes...

Seuls une gestion et un usage durables des forêts permettent de maintenir à la fois leur diversité biologique, leur capacité de régénération, leur vitalité et la production du bois dont la société a besoin.



ENGAGEMENT ET PASSION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les forêts françaises, pour les trois-quarts, sont privées. Investis et passionnés, les femmes et les hommes à qui elles appartiennent sont les gardiens de ces espaces naturels, dont ils sont responsables, au bénéfice de la société et des écosystèmes.



● UNE RÈGLEMENTATION STRICTE

Privée comme publique, la gestion forestière est régulée en France sur les plans juridique, technique et environnemental par le Code forestier et les administrations régionales (DDT/DRAAF, DREAL¹...) et doit répondre à un ensemble d'obligations du niveau local aux niveaux national et européen.

● LA MULTIFONCTIONNALITÉ, UN HÉRITAGE PRÉCIEUX À CULTIVER ET TRANSMETTRE

Les propriétaires de forêts s'engagent quotidiennement pour le maintien, aujourd'hui et demain, d'un juste équilibre entre les vocations économiques, écologiques et sociales de la forêt, dans le temps long qui lui est propre.

1. Directions départementales des territoires, Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

PILIERS D'UNE FILIÈRE PORTEUSE DE SOLUTIONS

Au cœur de la ruralité, les propriétaires forestiers jouent un rôle clé à l'amont d'une filière forêt-bois qui répond aux enjeux sociaux actuels.



FAIRE VIVRE
LES TERRITOIRES,
avec **420 000 emplois**
en France et
des métiers ruraux
attractifs et porteurs
de sens.



ASSURER LE MAINTIEN
DES ÉCOSYSTÈMES
FORESTIERS,
véritables pompes
à carbone, alors que
le CO₂ stocké en forêt
augmente toujours plus.



PERMETTRE L'ADAPTATION
PROGRESSIVE DES
FORÊTS AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE,
en renouvelant
les massifs tout en
produisant du bois.

Une filière forêt-bois forte
permet de répondre aux enjeux
de la transition écologique et
à l'objectif de décarbonation
de la société.

LES 3 S DE LA FORêt



Substitution
l'utilisation du bois
construction et du
bois énergie permet
d'éviter le recours à
d'autres matériaux
plus carbonés et
aux énergies fossiles



Par le mécanisme de la
photosynthèse, la forêt capte
le CO₂ de l'atmosphère



Stockage

Une fois coupé, le bois garde
emprisonné le CO₂ capté
durant sa croissance

Source : 36 idées reçues sur la forêt et le bois.



ACTEURS ENGAGÉS pour la forêt de demain

Fransylva agit pour les forestiers privés en France et en Europe, aux côtés de ses partenaires de la filière forêt-bois. La Fédération rassemble des femmes et des hommes engagés pour les générations futures en adaptant les forêts françaises au changement climatique.



PARTOUT EN FRANCE,
les syndicats Fransylva
portent, localement,
la voix des particuliers
propriétaires de forêts

forêts
de
France

Éditée par Fransylva, la revue
Forêts de France propose un tour
d'horizon politique, économique,
technique et humain des sujets
quotidiens des propriétaires
forestiers.



FRANSYLV
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

Pour trouver le syndicat le plus proche
de chez vous, rendez-vous sur fransylva.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

Contact : federation@fransylva.fr